

DOSSIER d'INSCRIPTION 2015-2016

Diplôme d'ingénieur de spécialisation

Les documents suivants doivent être envoyés à l'adresse suivante:

EURECOM
Candidature Diplôme d'ingénieur de spécialisation
Campus SophiaTech CS 50193 –
06904 Sophia Antipolis Cedex

Formulaire d'inscription :

Le formulaire doit être imprimé à partir du formulaire en ligne une fois que celui-ci est complet en cliquant sur « version imprimable ».

Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)

CV

Lettre de motivation

La lettre doit préciser vos études ou vos activités professionnelles actuelles, les raisons qui ont motivé votre choix du diplôme d'ingénieur de spécialisation EURECOM et vos projets professionnels à l'issue de la formation (une ou deux pages maximum).

2 lettres de recommandation en version originale

Au moins une des deux lettres de recommandation doit être rédigée par un professeur, l'autre lettre peut être rédigée soit par un autre professeur ; un maître de stage ou responsable si vous avez déjà une expérience professionnelle. Si le contenu de la lettre est confidentiel, il est possible de l'envoyer directement par email à l'un des deux professeurs responsables de formation:

Sécurité des systèmes informatiques et des communications: francillon@eurecom.fr

Communications pour les systèmes de transport intelligent: haerri@eurecom.fr

Copie certifiée conforme du diplôme d'ingénieur CTI pour les étudiants titulaires d'un diplôme français ou **copie certifiée conforme du diplôme de Master** pour les titulaires d'un diplôme étranger (si le diplôme est déjà obtenu), sinon copie certifiée conforme du dernier diplôme.

Copie certifiée conforme du relevé de notes de chaque année d'études

Description du cursus antérieur (pour les diplômes de master obtenus à l'étranger)

2/3 lignes de description de chaque cours techniques mentionnés sur le relevé de notes.

Justification du niveau d'Anglais (dans le cas où vous avez passé un certificat TOEIC, TOEFL ou équivalent)

Attestation de ressources (pour les étudiants ne résidant pas en France au moment de la candidature)

Il s'agit d'une lettre signée par le candidat ou ses garants précisant comment les frais en France (coût de la formation et les frais de vie en France) seront pris en charge durant les deux semestres académiques (le 3^e semestre est un stage rémunéré) : économies personnelles, aides de garants, bourses, prêt....

*Pour rappel, le coût mensuel de vie en France pour un étudiant est évalué à **700€ environ**.*